

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON DU LUNDI 24 AVRIL 2017

COMMUNE DE PONCHON

Présents : Robert JOYOT, Maire.

Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND, **Adjoints**.

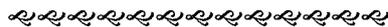
Nadège PERROTTE ; Alain CHOTEAU ; Martine CANIVET ; Jean-Claude GIRET ; Claudine LEFEBVRE ; Gérard SOUFFLET, **Conseillers**.

Excusés : Bernard LECOCQ ; Élodie THÉRY et Olivier WAUTERS.

Absente : Jocelyne LHOTTE.

Secrétaire de séance : Colette JOLLIVET.

Compte-rendu de la séance du Mercredi 03 Avril 2017 : aucune observation.



1) BUDGET DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2017

• **FONCTIONNEMENT** :

↳ Recettes = Dépenses = 766 576,00 €

• **INVESTISSEMENT** :

↳ Recettes = Dépenses = 238 124,00 €
= 1 004 700,00 €

Adoptent le Budget :

Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND, Nadège PERROTTE ; Alain CHOTEAU ; Martine CANIVET ; Claudine LEFEBVRE.

N'adoptent pas le Budget :

Jean-Claude GIRET et Gérard SOUFFLET.

À la majorité, **le conseil municipal adopte** le Budget de la commune.

Jean-Claude GIRET et Gérard SOUFFLET s'opposent à ce budget car ils n'y décèlent pas de souci d'économie

2) BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNÉE 2017

• **FONCTIONNEMENT** :

↳ Recettes = Dépenses = 272 000,00 €

• **INVESTISSEMENT** :

↳ Recettes = Dépenses = 1 637 300,00 €
= 1 909 300,00 €

À l'unanimité, **le conseil municipal adopte** le Budget de l'assainissement.

3) BUDGET DU PARC LACOURT POUR L'ANNÉE 2017.

• **FONCTIONNEMENT** :

↳ Recettes = 121 849,00 €

À l'unanimité, **le conseil municipal adopte** le Budget du Parc LACOURT.

4) BUDGET DU LOTISEMENT DU LARRIS POUR L'ANNÉE 2017.

• **FONCTIONNEMENT** :

↳ Recettes = 350 000,00 €

↳ Dépenses = 76 633,00 €

À l'unanimité, **le conseil municipal adopte** le Budget du lotissement du LARRIS.

De Gérard SOUFFLET

1. Il déplore les retards de plus de 4 mois qui interviennent de l'Agence de l'Eau Seine Normandie « AESN » dans le versement des subventions aux particuliers
2. Il signale le bruit qui persiste au niveau de la tranchée creusée au travers le RD 1001, au moment des travaux d'assainissement.
3. Et il signale le même problème, dans la rue des Petits Prés, devant le bâtiment NEXT POLYMÈRES.
4. Il demande quand va être déplacée la signalisation verticale sur la RD 1001 ?
 - Robert JOYOT répond qu'elle doit être posée dans les prochains jours.

Colette JOLLIVET

5. Signale que des véhicules lourds et légers empiètent sur la pelouse du plateau de la rue des Beurrons à ROYE, elle suggère la pose de piquets pour la protéger.